



Anglais au CP et CE1

publié le 02/11/2015 - mis à jour le 11/06/2018

Descriptif :

L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire dès le CP à la rentrée 2016. Cet article vous propose des ressources pour organiser votre enseignement en CP et CE1.

Sommaire :

- Texte institutionnel rentrée 2013 :
- Objectifs de l'enseignement :
- Conseils
- Sites généralistes :
- Approche interculturelle :
- Comptines
- Storytelling
- Flashcards (Images) pour des thèmes courants
- Aspects culturels :
- Sélection de manuels

L'apprentissage de l'anglais au CP au CE1

● Texte institutionnel rentrée 2013 :

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, article 39 :

« Tout élève bénéficie, **dès le début de sa scolarité obligatoire, de l'enseignement d'une langue vivante étrangère.**

Dans chaque académie peut être favorisé l'apprentissage des langues étrangères parlées dans les pays avec lesquels des accords de coopération régionale sont en vigueur.

Une continuité des apprentissages de langues vivantes étrangères doit être assurée entre le primaire et le collège.

Outre les enseignements de langues qui leur sont dispensés, les élèves peuvent bénéficier d'une **initiation à la diversité linguistique**. Les langues parlées au sein des familles peuvent être utilisées à cette fin. »

Textes antérieurs :

 **Textes officiels pour l'enseignement des langues vivantes** (PDF de 58.7 ko)
Programmes de langues étrangères pour l'école primaire.

Dans le cadre de la continuité école-collège, la langue enseignée en primaire sur le département est l' **anglais**.

● Objectifs de l'enseignement :

discrimination auditive, ouverture sur le monde, apprentissage linguistique

● Conseils

La durée des séances : elle est en fonction des capacités d'attention des élèves en CP.

Il est préférable de faire 4 séances de 15 minutes plutôt qu'une séance d'une heure. La répétition est bénéfique pour la mémorisation.

Contenu : essentiellement de l'oral, sous forme d'écoute et de(re)production orale. On privilégiera les comptines, les chants, les extraits vidéo d'histoires, les albums lus par l'enseignant ou des enregistrements, des dialogues, des consignes.

Les productions orales seront d'autant plus efficaces qu'elles seront associées à des activités physiques (danse, mime, jeux de doigts, rondes). Il est important de signifier symboliquement le passage d'une langue à une autre. Pour cela on peut utiliser par exemple une marionnette pour baliser le temps de classe en langue étrangère.

Le lieu : le coin regroupement ou la salle de motricité sont les mieux adaptés.

● Sites généralistes :

▶ [British Council](#)

▶ [Primlangues](#)

● Approche interculturelle :

Site d'éveil aux langues et d'ouverture à la diversité linguistique : [Elodil](#)

● Comptines

Un site complet de chants et comptines : [Textes et audio](#)

● Storytelling

Quelques [exploitations d'albums](#) sur le site de l'académie.

De nombreux albums sont didactisés sur internet.

▶ "Storytelling CP CE1 Découvrir l'anglais à partir d'album" chez [RETZ](#)

▶ **Flashcards** (images) pour les histoires (cliquer sur color sous l'illustration pour avoir la page en français) : [Kizclub](#)

● Flashcards (Images) pour des thèmes courants

▶ [CRDP Dijon](#)

▶ [MES english](#)

Progression et programmation :

 [Progression en anglais pour le CP](#) (PDF de 125.2 ko)

● Aspects culturels :

▶ [Des ressources culturelles](#) sur le site de l'académie de Poitiers

● Sélection de manuels

▶ "Hop in" CP chez [Magnard](#)

▶ "Ghostie" au [CRDP Nantes](#)

▶ "Speak and play" CP éditions [SED](#)

▶ Un ouvrage généraliste sur l'enseignement de l'anglais au cycle 2 aux éditions [RETZ](#)

▶ "Snap dragon" au [CRDP de Rennes](#)

Beaucoup d'ouvrages cités sont disponibles dans vos circonscriptions, n'hésitez pas à contacter les conseillers pédagogiques. Le **CDDP** a aussi en prêt de nombreux ouvrages, vous pouvez les réserver sur leur site : [CDDP](#)
Ils peuvent être apportés dans les points relais suivants : Montguyon, Jonzac, St Georges de Didonne, Saintes, St Jean D'Angély, Marennes, Rochefort.

